
Saisine « évaluation de la LAV »

Saisine n° 2019-SA-0039 « Evaluation de la LAV »

**Questionnaire d'Évaluation de la
lutte anti-vectorielle à l'échelle
territoriale (EvLAV)**

Comité d'experts spécialisé « Biocides et substances chimiques »

Groupe de travail « vecteurs »

Juin 2022

Citation suggérée

Anses. (2022). Questionnaire d'Évaluation de la lutte anti-vectorielle à l'échelle territoriale (EvLAV). (saisine 2019-SA-0039). Maisons-Alfort : Anses, XX p.

Mots clés

Questionnaire, outil, méthode, évaluation, lutte anti-vectorielle.

Questionnaire, tool, method, evaluation, vector control.

Présentation des intervenants

PRÉAMBULE : Les experts membres de comités d'experts spécialisés, de groupes de travail ou désignés rapporteurs sont tous nommés à titre personnel, intuitu personae, et ne représentent pas leur organisme d'appartenance.

EXPERTS RAPPORTEURS DU GT « EvLAV »

M. Thierry BALDET, membre du GT « vecteurs », Cadre de la Recherche au Cirad - Compétences : entomologie médicale et vétérinaire, lutte anti-vectorielle.

Mme Antoinette LUDWIG – Chercheuse scientifique, Agence de santé publique du Canada – Compétences : santé animale, épidémiologie des zoonoses, modélisation, épidémiologie.

Mme Sylvie MANGUIN – Directrice de recherche, IRD Montpellier – Compétences : entomologie médicale et moléculaire, maladies à transmission vectorielle, moustiques.

M. Philippe QUENEL, Professeur honoraire de l'Ecole des Hautes Etudes de Santé Publique (EHESP) - Compétences : santé publique (médecine), épidémiologiste (des maladies vectorielles notamment), bio-statistique.

M. Claude SAEGERMAN – Professeur, Université de Liège – Compétences : épidémiologie, évaluation de risque, infectiologie et biosécurité.

M. Frédéric SIMARD – Directeur de recherche, IRD Montpellier – Compétences : entomologie médicale, arboviroses, biologie évolutive, maladies infectieuses émergentes.

COMITE D'EXPERTS SPECIALISE

Les travaux, objets du présent rapport ont été suivis et adoptés par les collectif d'experts suivant :

- GT « vecteurs » le 13 avril 2022.

Président

M. Philippe QUENEL – Professeur, EHESP Rennes + épidémiologie, évaluation du risque, santé publique

Membres

M. Frédérick ARNAUD – Directeur de recherche, INRAE/Professeur cumulant EPHE Lyon + virologie moléculaire, arbovirus, compétence vectorielle

M. Thierry BALDET – Chercheur, CIRAD La Réunion + entomologie médicale et vétérinaire, moustiques, culicoïdes, Lutte anti-vectorielle

M. Christophe BOETE – Chargé de recherche IRD + écologie des vecteurs, biologie évolutive, nouvelles méthodes de lutte anti-vectorielle

Mme Sarah BONNET – Directrice de recherche, INRAE, Paris + parasitologie, entomologie médicale et vétérinaire, tiques

M. James DEVILLERS – Directeur du CTIS, Rillieux La Pape + écotoxicologie, modélisation, biocides, lutte anti-ivectorielle

M. Emmanuel LIENARD – Enseignant-chercheur, ENV Toulouse + mécanismes de résistance aux insecticides, pathologie animale, parasitologie

Mme Antoinette LUDWIG – Chercheuse scientifique, Agence de santé publique du Canada + santé animale, épidémiologie des zoonoses, modélisation, épidémiologie

Mme Sylvie MANGUIN – Directrice de recherche, IRD Montpellier + entomologie médicale et moléculaire, maladies à transmission vectorielle, moustiques.

Mme Marie-Claire PATY – Médecin infectiologue, Santé publique France + épidémiologie, santé humaine, santé publique

M. Christophe PAUPY – Directeur de recherche, IRD Montpellier + entomologie médicale, bio-écologie des vecteurs, moustiques, arbovirus

M. Jocelyn RAUDE – Maître de conférences, EHESP Rennes + psychologie de la santé, sciences humaines et sociales

Mme Magalie RENE-MARTELLET – Enseignant-chercheur, VetAgro SupLyon + épidémiologie, santé animale, tiques, parasitologie

M. David ROIZ – Chercheur, IRD Montpellier + lutte anti-vectorielle, entomologie médicale, *Aedes*, évaluation des risques

M. Claude SAEGERMAN – Professeur, Université de Liège + épidémiologie, évaluation de risque, infectiologie et biosécurité

M. Frédéric SIMARD – Directeur de recherche, IRD Montpellier + entomologie médicale, arboviroses, biologie évolutive, maladies infectieuses émergentes

M. Jean-Paul STAHL – Médecin infectiologue, CHU Grenoble + maladies infectieuses, pathologies tropicales

- CES « Substances et produits biocides » les 21 avril et 23 juin 2022.

Président

M. Georges DE SOUSA – Ingénieur de Recherche INRAE - Toxicologie - Méthodologie in vitro - Perturbateurs endocriniens – Cinétique

Membres

M. Olivier ADAM – Dirigeant chez Hydrobio – Conseil - Ecotoxicologie – Produits biocides TP8

M. Alain AYMARD – Retraité – Réglementation, classification et étiquetage

M. Jean-Christophe CAHUZAC, vice-président – Responsable de la section de produits chimiques, biocides et substances dangereuses – Ingénieur des Laboratoires du Ministère des Finances – Physico-chimie – Méthodes d'analyse – Formulation – Réglementation

M. James DEVILLERS – Directeur de CTIS – Ecotoxicologie - QSAR – Entomologie – LAV

M. Pierre GREVE – Professeur à l'Université de Poitiers – Perturbateurs endocriniens – Différenciation sexuelle – Reprotoxicité (faune) – Microbiologie – Ecotoxicologie des sols – Tests comportementaux

M. Philippe HARTEMANN – Retraité – Microbiologie, désinfectants, hygiène

Mme Claire HELLIO – Professeur Chimie, écologie et biotechnologie – Ecologie, biotechnologie marine, biochimie marine

Mme Dominique PESSEL – Chef d'unité (Fougères, Anses) – Physico-chimie analytique – Résidus médicaments vétérinaires – résidus de biocides désinfectants

M. Vincent RICHARD – Ingénieur de recherche chez DIRECCTE Haute Normandie – Chimie – Risque chimique – Sécurité au travail – Règlementation chimique

M. Christophe SOUMET – Chef d'unité AB2R (Fougères, Anses), ingénieur de recherche – Microbiologie, désinfectants, résistance

PARTICIPATION ANSES

Coordination et contribution scientifique

Mme Johanna FITE – Référente vecteurs, UBSA₂V – Anses.

Relecture

Elsa QUILLERY – Coordinatrice d'expertises scientifiques, UBSA₂V – Anses.

Secrétariat administratif

M. Régis MOLINET – Anses

SOMMAIRE

Présentation des intervenants	3
Sigles et abréviations	10
Glossaire	11
Préambule	14
1 Section 1 : Objectifs et pilotage de la LAV	15
Section 1.A : Pilotage et définition des objectifs de la LAV	15
1.1 La stratégie de LAV définie pour le territoire considéré est-elle décrite et formalisée dans un document, en adéquation avec les besoins du territoire et réactive au regard du contexte entomo-épidémiologique et de ses évolutions possibles ?.....	15
1.1.1 <i>La stratégie de LAV est définie et formalisée ?</i>	15
1.1.2 <i>Les objectifs de la stratégie de LAV sont-ils en adéquation avec les besoins du territoire ?</i>	16
1.1.3 <i>La stratégie de LAV est-elle proactive ?</i>	16
1.2 Les objectifs de la stratégie de LAV sont-ils atteignables ?.....	17
1.3 Les problématiques vectorielles rencontrées sur le territoire considéré sont-elles intégrées au sein d'une stratégie de santé publique globale ?.....	17
1.4 Existe-t-il un comité de pilotage* de la LAV ?	18
1.4.1 <i>Existe-t-il un comité de pilotage* de la LAV clairement formalisé ?</i>	18
1.4.2 <i>La composition du comité de pilotage* est représentative des parties-prenantes* ?</i>	18
1.4.3 <i>Le comité de pilotage* est-il proactif ?</i>	18
1.5 Existe-t-il un comité scientifique et technique* de la LAV ?	19
1.5.1 <i>Existe-t-il un comité scientifique et technique* clairement formalisé ?</i>	19
1.5.2 <i>La composition du comité scientifique et technique* est-elle pertinente ?</i>	20
1.5.3 <i>Le comité scientifique et technique* est-il proactif et fonctionnel ?</i>	20
1.6 Existe-t-il des indicateurs de performance* permettant de piloter la stratégie de LAV ?	21
Section 1.B : Identification et prise en compte des attentes des parties-prenantes*	22
1.7 Les attentes des principales parties-prenantes* vis-à-vis de la LAV sont-elles identifiées et prises en compte dans la stratégie de LAV ?	22
1.7.1 <i>Un dialogue a-t-il été instauré avec les parties-prenantes* pour identifier leurs attentes ?</i>	22
1.7.2 <i>Les attentes des parties-prenantes* sont-elles réévaluées au cours du temps de manière proactive ?</i>	23
1.7.3 <i>Les attentes des parties-prenantes* sont-elles prises en compte dans les objectifs de la LAV ?</i>	23

1.8	Le niveau d'acceptabilité de la stratégie vis-à-vis de la population et des différentes parties-prenantes* est-il satisfaisant ?	24
Section 1.C : Politique qualité		24
1.9	Existe-t-il une politique qualité de la LAV et est-elle mise en œuvre de manière satisfaisante ?.....	24
1.9.1	<i>Les actions qui composent la stratégie de LAV (surveillance, déclaration des cas, traitements...) sont-elles formalisées sous forme de procédures* ?</i>	24
1.9.2	<i>Les procédures* sont-elles connues et accessibles ?.....</i>	25
1.9.3	<i>Les procédures* sont-elles simples et réalisables par les intervenants ?.....</i>	25
2.	Section 2 : Mise en œuvre de la LAV	26
Section 2.A : Programmation, réalisation et suivi des actions mises en œuvre		26
2.1.	Existe-t-il un agent responsable de l'animation et de la coordination interne de la mise en œuvre et du suivi des actions de LAV au sein de l'entité pilote ?	26
2.2.	Existe-t-il des outils* de programmation et de suivi des actions* relevant de la stratégie de LAV ?	26
2.3.	Les actions réalisées sont-elles en adéquation avec les objectifs poursuivis dans la stratégie de LAV ?	27
Section 2.B : Communication institutionnelle*, communication grand public* et mobilisation sociale*		28
Section 2.B.1 : Communication institutionnelle*		28
2.4.	Une stratégie de communication institutionnelle* est-elle définie, planifiée et mise en œuvre ?.....	28
2.4.1.	<i>Une stratégie de communication institutionnelle* est effectivement mise en œuvre ?</i>	28
2.4.2.	<i>Les actions de communication institutionnelle* sont-elles bien adaptées au contexte territorial ?</i>	28
2.4.3.	<i>La communication institutionnelle* est-elle proactive ?.....</i>	29
Section 2.B.2 : Communication grand public* et mobilisation sociale*		30
2.5.	Une stratégie de communication grand public* est-elle définie, planifiée et mise en œuvre ?	30
2.5.1.	<i>Une stratégie de communication grand public* est effectivement mise en œuvre ?</i>	30
2.5.2.	<i>Les actions de communication grand public* sont-elles bien adaptées au contexte territorial ?</i>	30
2.5.3.	<i>La communication grand public* est-elle proactive ?</i>	31
2.6.	Une stratégie de mobilisation sociale* est-elle définie, planifiée et mise en œuvre ?	31
2.6.1.	<i>Une stratégie de mobilisation sociale* est-elle effectivement mise en œuvre ?</i>	31

2.6.2.	Les actions de mobilisation sociale* sont-elles bien adaptées au contexte territorial ?	32
2.6.3.	La mobilisation sociale* est-elle proactive ?	32
2.7.	Le type d'acteurs mobilisés pour la mobilisation sociale* est-il de nature à répondre aux besoins du territoire en termes de LAV ?	33
Section 2.C : Collaboration intra-* et intersectorielle*, information et communication interne*		34
2.8.	Les modalités de collaboration intra* et intersectorielle et de communication interne* entre les acteurs impliqués dans le pilotage et la mise en œuvre de la LAV sont-elles formalisées ?	34
2.9.	Les modalités de collaboration intra-* et intersectorielle* entre les différents acteurs de la LAV et les acteurs impliqués évoluent-elles dans le temps pour prendre en compte les (éventuelles) évolutions contextuelles ?	35
2.10.	Les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la LAV sont-ils satisfaits de leur rôle et de leurs missions ?	36
Section 2.D : Surveillance intégrée		37
2.11.	La surveillance entomologique active* est-elle menée de manière efficace pour répondre aux objectifs poursuivis dans la stratégie de LAV ?	37
2.12.	La surveillance épidémiologique des cas humains est-elle menée de manière efficace pour répondre aux objectifs poursuivis ¹⁰ dans la stratégie de LAV ?	38
2.13.	La surveillance épidémiologique des populations animales jouant un rôle dans le cycle épidémiologique de la maladie vectorielle* zoonotique* concernée est-elle menée de manière efficace pour répondre aux objectifs poursuivis dans la stratégie de LAV ?	39
2.14.	Un suivi des changements socio-comportementaux* réalisés par les populations cibles pour prendre en compte les recommandations & mesures de prévention émises dans le cadre de la stratégie de LAV est-elle réalisée ?	39
2.15.	Un suivi des résistances* du vecteur considéré aux biocides* est-il réalisé pour la ou les différentes espèces visées par la LAV ?	40
2.16.	Les éventuels effets non-intentionnels de la LAV sur l'environnement et la biodiversité sont-ils surveillés ?	41
2.17.	Les effets éventuels des expositions professionnelles et des conditions de travail sur la santé des acteurs de terrain en charge des interventions de LAV sont-ils surveillés ?	41
Section 2.E : Interventions		42
2.18.	Les actions réalisées pour lutter contre la prolifération des moustiques (lutte préventive) sont-elles menées de manière appropriée pour répondre aux objectifs de la stratégie de LAV ?	42
2.19.	Les interventions de LAV autour des cas sont-elles menées de manière appropriée pour répondre aux objectifs de la stratégie de LAV ?	43
2.20.	La nature des interventions de LAV évolue-t-elle dans le temps pour prendre en compte les évolutions contextuelles ?	43

2.21.	Les outils & techniques utilisés (ou envisagés) pour les interventions de LAV autour des cas sont-ils en adéquation avec le contexte territorial et les attentes des parties-prenantes ?	44
Section 2.F : Mesures mises en œuvre pour protéger l'environnement, la biodiversité et la santé.....		45
2.22.	La LAV est-elle mise en œuvre de manière à en limiter les effets non-intentionnels éventuels sur l'environnement et la santé ?	45
2.22.1.	<i>La LAV est-elle mise en œuvre de manière à protéger l'environnement, la biodiversité et les espaces agricoles sous signe de qualité ?</i>	45
2.22.2.	<i>La LAV est-elle mise en œuvre de manière à protéger la population générale ?</i>	45
2.22.3.	<i>La LAV est-elle mise en œuvre de manière à limiter l'apparition de résistances* aux biocides* chez les vecteurs ?</i>	46
2.23.	Une protection des intervenants de LAV et/ou de démolition vis-à-vis des risques professionnels est-elle mise en œuvre ?	46
Section 2.G : Moyens humains, matériels et/ou financiers alloués à la LAV.....		47
2.24.	Les moyens humains, matériels et/ou financiers alloués à la LAV sont-ils suffisants pour atteindre les objectifs de la stratégie de LAV ?	47
3.	Section 3 : Intégration des différentes composantes de la LAV	48
3.1.	Les différents systèmes de surveillance sont-ils intégrés et interagissent-ils de manière satisfaisante entre eux ?	48

Sigles et abréviations

Anses : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
ARS : Agence Régionale de Santé
CAP : Centre anti-poison
CNEV : Centre national d'expertise sur les vecteurs
COMBI : *Community Participation for Behavioural Impact* - Communication pour un impact comportemental
COFIL : Comité de pilotage
CST : Comité scientifique et technique
DDETS(PP) : Directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations
DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
ECDC : *European Centre for Disease Prevention and Control* - Centre européen de prévention et de contrôle des maladies
EPCI : Établissement public de coopération intercommunale
EPI : Équipement de protection individuelle
ETP : Équivalent temps plein
EvLAV : Évaluation de la lutte anti-vectorielle
GIP : Groupement d'Intérêt Public
IRD : Institut de Recherche pour le Développement
LAV : Lutte anti-vectorielle
MDO : Maladie à déclaration obligatoire
MISP : Médecin inspecteur de santé publique
OMS (WHO) : Organisation mondiale de la santé (*World Health Organization*)
ORS : Observatoire régional de la Santé
ORSEC : Organisation de la Réponse de Sécurité Civile
RSI : Règlement Sanitaire International
SAMU : Service d'aide médicale d'urgence
SDIS : Service départemental d'incendie et de secours
SIG : Système d'Information Géographique
SMART : *Specific, measurable, achievable, relevant and time-bound* (en français : spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporellement défini).
TIS : Technique de l'insecte stérile
WNV : West Nile Virus

À noter que les termes suivis d'un astérisque* sont définis ci-après dans le glossaire.

Glossaire

Action corrective : action visant à corriger une faiblesse détectée dans le système ou éliminer la cause d'une non-conformité afin d'en empêcher la réapparition.

Agent pathogène : organisme capable d'engendrer une lésion ou de causer une maladie (processus morbide). Parmi les agents biologiques (agents infectieux exogènes), on distingue les bactéries, les parasites (*Plasmodium*), les champignons et les virus (virus du *West Nile*, du chikungunya, de la dengue...).

Arbovirose : maladie virale due à un arbovirus* transmis par un arthropode vecteur à un hôte vertébré (mammifère, oiseau). La dengue, le Zika ou le chikungunya sont trois maladies dues à des arbovirus* transmis par des moustiques dits vecteurs.

Arbovirus : virus transmis par des arthropodes hématophages*, considérés comme vecteurs (moustiques, tiques, phlébotomes, moucheron piqueurs...). Ce terme vient de la dénomination anglaise d'« *ARthropod-BORne virus* ».

Biocide : produit formulé servant à lutter contre des nuisibles et contenant une substance active. Exemples : désinfectants, produits de protection, de conservation du bois ou des peintures, insecticides, acaricides, rodenticides, répulsifs et attractants, etc.

Collaboration intersectorielle : relation entre des acteurs de différents secteurs de la société qui a été établie en vue d'agir sur une question de façon à atteindre des résultats en matière de santé d'une façon qui soit plus efficace, plus rationnelle ou plus durable que si le secteur sanitaire avait agi seul. (Référence : adapté de *Intersectoral Action for Health: A Cornerstone for Health for All in the 21st Century*. WHO, Geneva, 1997).

Dans le cas de la LAV, les acteurs impliqués dans la collaboration intersectorielle* sont notamment : les acteurs directement impliqués dans la LAV et les acteurs du tourisme, le secteur de l'habitat public ou privé, des entreprises privées directement ou indirectement concernées par la LAV et ses conséquences, des associations agissant en faveur de l'environnement, des collectifs de riverains...

Collaboration intrasectorielle : relation entre des acteurs impliqués pour une même cause, en l'occurrence la LAV, en vue d'atteindre les résultats assignés à la LAV.

Dans le cas de la LAV, les acteurs impliqués dans la collaboration intrasectorielle* sont notamment : l'ARS, le Préfet, les opérateurs de LAV et de démoustication, les municipalités, la DREAL, la cellule régionale d'épidémiologie, les associations impliquées dans la mobilisation sociale, les professionnels de santé...

Comité de pilotage (COFIL) : il définit les objectifs, opère les choix stratégiques et coordonne l'ensemble de la stratégie de LAV. Le comité de pilotage est constitué de représentants des principaux partenaires engagés dans la LAV (COFIL-LAV).

Comité scientifique et technique : il fournit un appui scientifique et technique au COFIL-LAV et aux responsables de la LAV et s'assure notamment de la mise à jour des approches mises en œuvre au regard des connaissances scientifiques et des innovations techniques. Il est composé d'experts issus des différents domaines de la LAV (entomologistes, épidémiologistes, opérateurs, sociologues, communicants, virologues...). Certains de ses membres peuvent être des experts extérieurs (*i.e.* qui ne sont pas acteurs de la LAV), d'autres pouvant être acteurs et/ou membres du comité de pilotage*.

Communication institutionnelle : La communication institutionnelle consiste à mettre en avant les objectifs de la LAV et les actions engagées dans le cadre de celle-ci. Les cibles de la communication institutionnelle sont externes (population, entreprises privées...). La communication institutionnelle est réalisée par des acteurs publics engagés dans la LAV (ARS, Préfecture). Elle peut prendre différentes formes (ex : réunions publiques, newsletters, courriers, bulletins d'information dans la presse écrite, à la radio ou la télévision...).

Communication grand public : La communication grand public est une forme de communication externe qui vise à informer, expliquer et impliquer le grand public dans la lutte anti-vectorielle. C'est un élément clé de la mobilisation sociale*. Elle est réalisée par des acteurs publics engagés dans la LAV (ARS, associations impliquées dans l'éducation à la santé, l'environnement et/ou la mobilisation sociale*...). Elle peut prendre différentes formes (ex : brochures pédagogiques, messages diffusés dans la presse écrite, à la radio ou à la télévision...).

Communication interne : action de communication destinée aux acteurs qui pilotent ou mettent en œuvre les actions de LAV (ex : réunions et comptes rendus de réunion, journaux internes, notes de service, intranet...). La communication interne est réalisée par et pour les acteurs directement impliqués dans la LAV. La communication interne est un outil de la collaboration intra* et intersectorielle*.

Gîte larvaire : biotope divers, naturel ou artificiel, dans lequel se développent les larves de moustiques.

Hématophage : se dit d'un animal qui se nourrit de sang (dans le cas des moustiques, ce repas de sang est nécessaire à la maturation de leurs œufs).

Indicateur d'impact : indicateur destiné à mesurer et évaluer les effets non-intentionnels de la stratégie de LAV sur l'environnement et/ou la biodiversité.

Indicateur de performance : indicateur permettant de piloter la stratégie. Indicateur destiné à mesurer et évaluer les performances des processus qui composent la stratégie de LAV et à les gérer de la manière la plus efficace possible, afin d'atteindre les objectifs de la stratégie préalablement définis. Ils peuvent être quantitatifs (pour évaluer quantitativement les processus) ou qualitatifs (pour évaluer qualitativement leur exécution).

Indicateur de suivi ou de réalisation (ou taux de suivi ou de réalisation) : indicateur permettant de suivre la mise en œuvre des actions programmées dans la stratégie de LAV. Il s'agit d'un pourcentage d'actions réalisées par rapport aux actions planifiées.

Lutte antivectorielle : lutte et protection contre les arthropodes hématophages* (insectes et acariens), vecteurs d'agents pathogènes* à l'être humain et aux vertébrés, et leur surveillance.

Maladie vectorielle : maladie due à un agent pathogène* (virus, bactérie, parasite) transmis par un vecteur*. Parmi les maladies humaines ou **zoonotiques*** transmises par des vecteurs, figurent notamment des maladies parasitaires comme le paludisme ou des **arboviroses*** comme la dengue, le chikungunya, le Zika, la fièvre jaune, la fièvre du Nil Occidental, l'encéphalite japonaise (toutes transmises par les moustiques), l'encéphalite à tiques ou la maladie de Lyme (transmise par les tiques). Des maladies strictement animales ne concernant pas l'Homme peuvent également être vectorielles ; c'est le cas par exemple de la fièvre catarrhale du mouton ou bluetongue, **arbovirose*** transmise entre ruminants par des moucheron piqueurs (*Culicoides*).

Maladie zoonotique (ou zoonose) : maladie transmissible d'un animal à l'être humain (et vice versa).

Mobilisation sociale : Ensemble des activités qui consistent à promouvoir dans certains territoires – et auprès de certaines populations – l'adoption de comportements individuels ou collectifs qui sont de nature à réduire ou à limiter la prolifération d'insectes-vecteurs de certaines maladies.

Partie-prenante : personne ou organisme qui peut influencer, être influencé, ou s'estimer l'être, par une décision ou une activité (liée ici à la stratégie de LAV).

Plan Orsec : plan d'« Organisation de la Réponse de Sécurité Civile » conçu pour mobiliser et coordonner, sous l'autorité unique du préfet, les acteurs de la sécurité civile au-delà du niveau de réponse courant ou quotidien des services. Ce dispositif opérationnel qui existe au niveau départemental et zonal prévoit des dispositions générales traitant des éléments nécessaires à la gestion de tout type d'évènement et des dispositions spécifiques pour faire face aux conséquences prévisibles des risques et menaces recensés. Le plan ORSEC doit comporter un volet « LAV ».

Point d'entrée : point de passage pour l'entrée ou la sortie internationales des voyageurs, bagages, cargaisons, conteneurs, moyens de transport, marchandises et colis postaux, ainsi que des organismes et secteurs leur apportant des services à l'entrée ou à la sortie (au sens du Règlement Sanitaire International* (RSI, 2005)). Exemples : aéroport international, port, marina, poste-frontière, sites à risque élevé d'importation ou de dissémination...

Procédure : manière spécifiée d'effectuer une activité ou un processus (définition de l'iso 9000). Une procédure au sens iso 9001 est une manière de faire, et non un document. Les procédures peuvent ou non faire l'objet de documents. Lorsqu'une procédure fait l'objet de documents, les termes « procédure écrite » ou « procédure documentée » sont fréquemment utilisés.

Règlement Sanitaire International (RSI) : instrument juridique international qui a force obligatoire pour 196 pays dans le monde, dont tous les États Membres de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Il a pour but d'aider la communauté internationale à prévenir les risques graves pour la santé publique, susceptibles de se propager au-delà des frontières et de constituer une menace dans le

monde entier et à y riposter. L'objet et la portée du RSI (2005) consistent à éviter la propagation internationale des maladies, à s'en protéger, à la maîtriser et à y réagir par une action de santé publique proportionnée et limitée aux risques qu'elle présente pour la santé publique, en évitant de créer des entraves inutiles au trafic et au commerce internationaux.

Résistance aux insecticides : la résistance aux insecticides correspond à un événement d'origine génétique et héritable qui conduit à une diminution de la sensibilité des insectes à un insecticide donné. Au plan fondamental, il s'agit d'une adaptation au nouvel environnement sélectionnée par la pression exercée par un ou plusieurs biocides* selon un processus de sélection naturelle. Sur le plan opérationnel, la résistance aux insecticides peut conduire à des échecs de traitement.

Site à risque élevé d'importation ou de dissémination de l'espèce à partir de zones ou de pays colonisés : pour *Aedes albopictus*¹, ce sont essentiellement mais non exclusivement des sites en bordure de la zone colonisée (année n-1), des principaux axes de transport routier en provenance de la zone colonisée, des communes et agglomérations un peu plus éloignées, mais à proximité de la zone colonisée, des points d'arrêts des axes de communication (tous types confondus) partant de la zone colonisée (française, italienne ou espagnole), dont les aires d'autoroute, grandes agglomérations sensibles (axes routiers, distance de la zone colonisée, fret, plateformes logistiques, plates-formes de ferroutage, marchés d'intérêt national), ports, aéroports, ferroutage, etc.

Suivi socio-comportemental : enquêtes ou études épidémiologiques permettant d'observer les changements de comportement (mise en œuvre des bonnes pratiques de lutte et de prévention contre les vecteurs dans le cadre de la mobilisation sociale*) entre plusieurs populations d'étude ou leurs évolutions dans le temps au sein d'une même population. Ce type d'études peut également permettre d'évaluer le degré d'approbation et d'adhésion des populations aux objectifs et aux actions mises en œuvre dans le cadre de la LAV.

Surveillance entomologique active : la surveillance entomologique active repose sur l'utilisation de pièges et de prospections de terrain. Elle est complémentaire de la surveillance « passive »*.

Dans le cas des moustiques *Aedes*, la surveillance entomologique active repose essentiellement sur l'utilisation appropriée de pièges pondoirs, de pièges pour adultes (type BG Sentinel), sur les prospections de terrain (relevés pour apprécier les indices larvaires). Dans le cas des moustiques *Anopheles*, on privilégie les prospections larvaires de terrain et les captures d'adultes de nuit.

Surveillance entomologique passive : la surveillance entomologique passive est basée sur les déclarations citoyennes de présence de l'espèce (envoi de photo ou d'échantillons). Elle est complémentaire de la surveillance entomologique « active »*. En France, en ce qui concerne les moustiques, elle est réalisée principalement sur le site www.signalement-moustique.fr et ne concerne pour l'instant que l'espèce invasive *Aedes albopictus*. Pour les tiques, elle est réalisée via : <https://www.citique.fr/signalement-tique/>

Taux de couverture : proportion de bénéficiaires d'une action telle que prévue dans les actions planifiées par rapport à la population cible définie.

Vecteur : arthropode (embranchement comprenant les insectes et les arachnides) capable de transmettre un agent pathogène* (virus, bactérie ou parasite) d'un vertébré à un autre.

¹ Exemples fournis d'après les informations figurant dans le Guide relatif aux modalités de mise en œuvre du plan anti-dissémination du chikungunya et de la dengue en métropole, qui a été abrogé par l'instruction n° DGS/VSS1/2019/258 du 12 décembre 2019 relative à la prévention des arboviroses*.

Préambule

Le présent guide d'évaluation systémique des stratégies de lutte anti-vectorielle (EvLAV) est accompagné de plusieurs documents utiles à sa compréhension et à son utilisation :

- un document de présentation de la méthode EvLAV ;
- une grille de calcul de scores (fichier Excel).

L'ensemble de ces documents seront amenés à être complétés au fur et à mesure de l'utilisation de la méthode EvLAV et du questionnaire. Ils pourront donc faire l'objet de mises à jour ultérieures.

1 Section 1 : Objectifs et pilotage de la LAV²

Section 1.A : Pilotage et définition des objectifs de la LAV

1.1 La stratégie de LAV définie pour le territoire considéré est-elle décrite et formalisée dans un document, en adéquation avec les besoins du territoire et réactive au regard du contexte entomo-épidémiologique et de ses évolutions possibles ?

1.1.1 La stratégie de LAV est définie et formalisée ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Une stratégie de LAV est définie ; elle est détaillée dans les différents domaines techniques qui la composent (interventions, mobilisation sociale* et communication, surveillance, recherche opérationnelle ...) et formalisée dans un (ou des) document(s) (type plan Orsec*, réglementation, charte ou convention) ; le(s) document(s) détaillant la stratégie de LAV précise(nt) clairement ses objectifs et l'actualisation³ du(des) document(s) est réalisée et/ou prévue à une fréquence régulière.

Note 2 : Un (ou des) document(s) détaillent la stratégie de LAV et ses objectifs, mais la formalisation de la stratégie nécessite des améliorations mineures (en termes de présentation et/ou de fréquence d'actualisation)

Note 1 : Un (ou des) document(s) détaillent la stratégie de LAV et ses objectifs, mais la formalisation de la stratégie nécessite des améliorations majeures (en termes de présentation et/ou de fréquence d'actualisation).

Note 0 : La stratégie de LAV n'est pas du tout formalisée. Il est indispensable de commencer à formaliser la stratégie de LAV.

² Dans le document, le terme « LAV » est utilisé dans son acception la plus large. « *La LAV comprend : la prévention, la lutte et la protection contre les arthropodes hématophages (insectes et acariens), vecteurs d'agents pathogènes aux vertébrés dont l'Homme, et aux végétaux, ainsi que leur surveillance* » (Fontenille 2009).

³ Il est ici question d'actualisation pour évoquer la mise à jour des protocoles, des techniques utilisées, pour prendre en compte éventuellement les changements de partenaires concernés... Il ne s'agit pas d'évaluer la flexibilité de la stratégie de LAV (ce qui est fait à la question 1.3).

1.1.2 Les objectifs de la stratégie de LAV sont-ils en adéquation avec les besoins du territoire ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Les objectifs de la stratégie de LAV sont en adéquation avec les besoins du territoire et le vecteur ciblé. Des objectifs ont été définis pour chaque axe de la stratégie.

Note 2 : Les objectifs de la stratégie de LAV sont globalement en adéquation avec les besoins du territoire et le vecteur ciblé. Des objectifs ont été définis pour plusieurs axes de la stratégie, mais des améliorations mineures sont nécessaires.

Note 1 : Les objectifs de la stratégie de LAV ne sont pas tout à fait en adéquation avec les besoins du territoire et le vecteur ciblé. Des objectifs ont été définis pour quelques axes de la stratégie, mais des améliorations majeures sont nécessaires.

Note 0 : Il n'y a pas d'objectifs définis. La stratégie de LAV doit être impérativement revue.

1.1.3 La stratégie de LAV est-elle proactive ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : La stratégie de LAV est proactive, ses objectifs et les actions qui la composent évoluent au cours du temps de manière cohérente et avec une réactivité satisfaisante par rapport aux besoins (elle est approuvée a minima chaque année au début de la saison vectorielle, voire à chaque changement de situation épidémiologique⁴).

Note 2 : La stratégie de LAV est plutôt proactive, ses objectifs et les actions qui la composent évoluent au cours du temps de manière plutôt cohérente et avec une réactivité assez satisfaisante par rapport aux besoins, mais des améliorations mineures sont nécessaires.

Note 1 : La stratégie de LAV est peu proactive, ses objectifs et les actions qui la composent évoluent au cours du temps de manière peu cohérente et avec une réactivité pas assez satisfaisante par rapport aux besoins, des améliorations majeures sont nécessaires.

Note 0 : La stratégie de LAV n'est pas du tout proactive. La stratégie doit être impérativement revue.

Sans objet : Il n'y a pas eu d'évolutions contextuelles, ou la situation entomo-épidémiologique n'a pas évolué depuis la date à laquelle la stratégie et ses objectifs ont été définis (cas le plus fréquent en métropole lorsqu'on s'intéresse aux arboviroses*).

⁴ Un changement de situation épidémique correspond au passage d'une situation suivante à une autre : apparition de cas isolés, cas secondaires, foyers, épidémie...

1.2 Les objectifs de la stratégie de LAV sont-ils atteignables ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Tous les objectifs de la stratégie de LAV définis pour chacun des axes de la stratégie (qu'ils soient définis ou non⁵ par la réglementation) semblent atteignables au regard du contexte local et des moyens matériels, humains et/ou financiers qui y sont consacrés.

Note 2 : La plupart des objectifs de la stratégie de LAV sont atteignables.

Note 1 : Seuls quelques objectifs de la stratégie de LAV sont atteignables.

Note 0 : Les objectifs de la stratégie de LAV sont inatteignables. La stratégie de LAV doit être impérativement revue.

1.3 Les problématiques vectorielles rencontrées sur le territoire considéré sont-elles intégrées au sein d'une stratégie de santé publique globale ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : L'ensemble des problématiques vectorielles (concernant la santé humaine) rencontrées sur le territoire sont bien prises en compte par des stratégies adaptées, toutes ces stratégies sont cohérentes et intégrées au sein d'une stratégie globale.

Note 2 : L'ensemble des problématiques vectorielles sont bien prises en compte par des stratégies adaptées à chacune, mais des incohérences mineures sont observées par rapport à l'articulation des différentes stratégies entre elles au sein d'une politique de LAV globale et intégrée.

Note 1 : Les différentes problématiques vectorielles ne font pas toutes l'objet de stratégies adaptées OU des incohérences majeures sont observées par rapport à l'articulation des différentes stratégies entre elles au sein d'une politique de LAV globale et intégrée.

Note 0 : Il n'y a aucune cohérence dans la prise en compte des différentes problématiques vectorielles.

Sans objet : Il n'y a qu'une seule problématique vectorielle (concernant la santé humaine) sur le territoire considéré et la stratégie de lutte mise en place pour lutter contre celle-ci fait l'objet de la présente évaluation.

⁵ Il revient aux acteurs locaux de définir leurs propres objectifs pour chacun des axes de la stratégie (en termes de mobilisation sociale*, de réduction des impacts non-intentionnels...).

1.4 Existe-t-il un comité de pilotage* de la LAV ?

1.4.1 Existe-t-il un comité de pilotage* de la LAV clairement formalisé ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Il existe un comité de pilotage* clairement identifié et son fonctionnement est formalisé. Ses attributions et son fonctionnement sont définis et prévus.

Note 2 : Il existe un comité de pilotage*, mais des améliorations mineures sont nécessaires pour assurer un meilleur fonctionnement (dans sa formalisation ou son fonctionnement notamment).

Note 1 : Il existe un comité de pilotage*, mais des améliorations majeures sont nécessaires pour assurer un meilleur fonctionnement (dans sa formalisation ou son fonctionnement notamment).

Note 0 : Il n'existe pas de comité de pilotage* de la LAV.

1.4.2 La composition du comité de pilotage* est représentative des parties-prenantes* ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Les principales catégories de parties-prenantes concernées par la LAV sont toutes représentées au sein du comité de pilotage. La composition du comité de pilotage* assure la représentation et la représentativité des parties-prenantes* impliquées dans la LAV

Note 2 : La plupart des parties-prenantes* concernées par la LAV sont représentées au sein du comité de pilotage*.

Note 1 : Un petit nombre de parties-prenantes* concernées par la LAV sont représentées au sein du comité de pilotage*.

Note 0 : Aucune partie-prenante* concernée par la LAV n'est représentée au sein du comité de pilotage.

1.4.3 Le comité de pilotage* est-il proactif ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Le comité de pilotage* est très proactif, la fréquence de ses réunions évolue au cours du temps de manière cohérente et avec une réactivité satisfaisante par rapport aux

besoins (à chaque changement de situation épidémiologique notamment ou a minima une fois par an).

Note 2 : Le comité de pilotage* est plutôt proactif, la fréquence de ses réunions évolue au cours du temps de manière plutôt cohérente et avec une réactivité assez satisfaisante par rapport aux besoins, mais des améliorations mineures sont nécessaires.

Note 1 : Le comité de pilotage* est peu proactif, la fréquence de ses réunions évolue au cours du temps de manière peu cohérente et avec une réactivité pas assez satisfaisante par rapport aux besoins, des améliorations majeures sont nécessaires.

Note 0 : Le comité de pilotage* n'est pas du tout proactif. La stratégie doit être revue.

Sans objet : Il n'y a pas eu d'évolutions contextuelles, ou la situation entomo-épidémiologique n'a pas évolué depuis la date à laquelle la stratégie et ses objectifs ont été définis (cas le plus fréquent en métropole lorsqu'on s'intéresse aux arboviroses*).

1.5 Existe-t-il un comité scientifique et technique* de la LAV ?

1.5.1 Existe-t-il un comité scientifique et technique* clairement formalisé ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Il existe un comité scientifique et technique* clairement identifié et ses attributions sont formalisées et bien définies : il veille notamment à l'adéquation scientifique de la stratégie de LAV par rapport aux besoins du territoire et aux attentes des parties-prenantes*.

Note 2 : Il existe un comité scientifique et technique*, mais des améliorations mineures sont nécessaires pour assurer un meilleur fonctionnement (dans sa formalisation ou ses attributions notamment).

Note 1 : Il existe un comité scientifique et technique*, mais des améliorations majeures sont nécessaires pour assurer un meilleur fonctionnement (dans sa formalisation ou ses attributions notamment).

Note 0 : Il n'existe pas de comité scientifique et technique*.

1.5.2 La composition du comité scientifique et technique* est-elle pertinente ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Le comité scientifique et technique* est composé d'experts compétents et multidisciplinaires permettant d'apporter un appui scientifique et technique au dispositif dans toutes ses composantes.

Note 2 : Une majorité des compétences scientifiques et techniques nécessaires sont représentées au sein du comité scientifique et technique*.

Note 1 : Une minorité des compétences scientifiques et techniques nécessaires sont représentées au sein du comité scientifique et technique*.

Note 0 : La composition du comité scientifique et technique* ne permet pas d'apporter un appui scientifique & technique au dispositif.

1.5.3 Le comité scientifique et technique* est-il proactif et fonctionnel ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Le comité scientifique et technique* est très proactif, la fréquence de ses réunions évolue au cours du temps de manière cohérente et avec une réactivité satisfaisante par rapport aux besoins (au moins deux fois par an et à chaque mise à jour de la stratégie de LAV).

Note 2 : Le comité scientifique et technique* est plutôt proactif, la fréquence de ses réunions évolue au cours du temps de manière plutôt cohérente et avec une réactivité assez satisfaisante par rapport aux besoins, mais des améliorations mineures sont nécessaires.

Note 1 : Le comité scientifique et technique* est peu proactif, la fréquence de ses réunions évolue au cours du temps de manière peu cohérente et avec une réactivité pas assez satisfaisante par rapport aux besoins, des améliorations majeures sont nécessaires.

Note 0 : Le comité scientifique et technique* n'est pas du tout proactif. La stratégie doit être revue.

Sans objet : Il n'y a pas eu d'évolutions contextuelles, ou la situation entomo-épidémiologique n'a pas évolué depuis la date à laquelle la stratégie et ses objectifs ont été définis (cas le plus fréquent en métropole lorsqu'on s'intéresse aux arboviroses*).

1.6 Existe-t-il des indicateurs de performance* permettant de piloter la stratégie de LAV ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Des indicateurs de performance* ont été élaborés ou identifiés pour les différents objectifs de la stratégie de LAV (en termes entomologiques, épidémiologiques, de changements de comportements...) et ils sont calculables. Les indicateurs sont calculés selon une fréquence adaptée au contexte (épidémiologique, entomologique et socio-économiques), et au moins une fois par an. Ils font l'objet d'une interprétation par l'équipe en charge de la mise en œuvre de la stratégie de LAV et, le cas échéant, sont suivis de la mise en place d'actions correctives*. Les indicateurs de performance sont accessibles, diffusés, présentés et discutés au comité de pilotage* de la stratégie de LAV.

Note 2 : Des indicateurs de performance* sont utilisés pour piloter la stratégie de LAV, mais des améliorations mineures doivent être apportées.

Note 1 : Des indicateurs de performance* sont utilisés pour piloter la stratégie de LAV, mais des améliorations majeures doivent être apportées.

Note 0 : Aucun indicateur de performance* n'est utilisé pour piloter la stratégie de LAV. La stratégie de LAV doit être impérativement revue.

Section 1.B : Identification et prise en compte des attentes des parties-prenantes*

1.7 Les attentes des principales parties-prenantes* vis-à-vis de la LAV sont-elles identifiées et prises en compte dans la stratégie de LAV ?

1.7.1 *Un dialogue a-t-il été instauré avec les parties-prenantes* pour identifier leurs attentes ?*

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : La stratégie de LAV prévoit et assure l'instauration d'un dialogue avec au moins un représentant des principales catégories de parties-prenantes*⁶.

Note 2 : La stratégie de LAV prévoit et assure l'instauration d'un dialogue avec un représentant de la plupart des catégories de parties-prenantes*.

Note 1 : La stratégie de LAV prévoit et assure l'instauration d'un dialogue avec un représentant d'un petit nombre de parties-prenantes*.

Note 0 : La stratégie de LAV ne prévoit et n'assure aucun dialogue avec les parties-prenantes*.

⁶ Des parties-prenantes* peuvent être identifiées dans différentes catégories de la population :

1. Population locale/riverains (le cas échéant, sous-populations plus particulièrement concernées, directement ou indirectement) ;
2. Gestion de l'habitat local (bailleurs sociaux publics et privés, gestionnaires immobiliers, entreprises prestataires de nettoyage et enlèvement des OM, ...) ;
3. Activités économiques (tourisme, aménagement de la voirie, espaces bâtis et non-bâtis, commerces à risques ...) ;
4. Santé (professionnels de la santé, laboratoires d'analyse médicale, établissements de santé, ...) ;
5. Education (établissements scolaires, animateurs municipaux et associatifs, associations d'éducation populaire, ...)
6. Environnement (gestionnaires d'espaces naturels protégés, associations de protection de l'environnement, ...);
7. Collectivités territoriales (intercommunalités, départements, régions, acteurs spécialisés de la LAV) ;
8. Services déconcentrés de l'Etat (préfecture, DRIRE, DREAL, ARS, Rectorats, DDETS(PP)...).

1.7.2 Les attentes des partie-prenantes* sont-elles réévaluées au cours du temps de manière proactive ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Les attentes des parties-prenantes* vis-à-vis de la stratégie de LAV sont connues (identification des besoins) et réévaluées autant que nécessaire au cours du temps pour prendre en compte les évolutions contextuelles (liées à la situation entomo-épidémiologique notamment).

Note 2 : Les attentes des parties-prenantes* vis-à-vis de la stratégie de LAV sont réévaluées au cours du temps avec une réactivité assez satisfaisante par rapport aux besoins, mais des améliorations mineures sont nécessaires.

Note 1 : Les attentes des parties-prenantes* vis-à-vis de la stratégie de LAV sont réévaluées au cours du temps de manière mais avec une réactivité pas assez satisfaisante par rapport aux besoins, des améliorations majeures sont nécessaires.

Note 0 : Les attentes des parties-prenantes* vis-à-vis de la stratégie de LAV ne sont pas du tout évaluées de manière proactive.

Sans objet : Il n'y a pas eu d'évolutions contextuelles, ou la situation entomo-épidémiologique n'a pas évolué depuis la date à laquelle la stratégie et ses objectifs ont été définis (cas le plus fréquent en métropole lorsqu'on s'intéresse aux arboviroses*).

1.7.3 Les attentes des partie-prenantes* sont-elles prises en compte dans les objectifs de la LAV ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Les attentes des partie-prenantes* sont prises en compte de façon manifeste dans les objectifs de la LAV (notion de satisfaction). Le cas échéant, un processus de médiation est mis en place, afin de définir des objectifs satisfaisants pour l'ensemble des partie-prenantes*, dans une démarche où la responsabilité de chacun est sollicitée.

Note 2 : Les attentes des partie-prenantes* sont majoritairement prises en compte, mais des améliorations mineures sont nécessaires.

Note 1 : Les attentes des partie-prenantes* sont majoritairement prises en compte, mais des améliorations majeures sont nécessaires.

Note 0 : Les attentes des partie-prenantes* ne sont pas du tout prises en compte. La stratégie doit être revue.

1.8 Le niveau d'acceptabilité de la stratégie vis-à-vis de la population et des différentes parties-prenantes* est-il satisfaisant ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Le niveau d'acceptabilité de la stratégie vis-à-vis de la population et des différentes parties-prenantes est très satisfaisant (notion d'approbation et d'adhésion).

Note 2 : Le niveau d'acceptabilité de la stratégie vis-à-vis de la population et des différentes parties-prenantes est satisfaisant, mais la stratégie nécessite des améliorations mineures pour répondre totalement aux attentes de la population et des différentes parties-prenantes*.

Note 1 : Le niveau d'acceptabilité de la stratégie vis-à-vis de la population et des différentes parties-prenantes est assez satisfaisant, mais la stratégie nécessite des améliorations majeures pour répondre totalement aux attentes de la population et des différentes parties-prenantes*.

Note 0 : Le niveau d'acceptabilité de la stratégie vis-à-vis de la population et des différentes parties-prenantes n'est absolument pas satisfaisant. La stratégie doit être revue.

Section 1.C : Politique qualité

1.9 Existe-t-il une politique qualité de la LAV et est-elle mise en œuvre de manière satisfaisante ?

1.9.1 Les actions qui composent la stratégie de LAV (surveillance, déclaration des cas, traitements...) sont-elles formalisées sous forme de procédures* ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Chaque action de LAV (surveillance, déclaration des cas, traitements...) fait l'objet d'une procédure* formalisée comportant toutes les rubriques identifiées comme nécessaires et dont le contenu est correctement détaillé et décliné pour différentes situations. Les actions non formalisées mais réalisées et contribuant à la LAV pourront également être valorisées.

Note 2 : La majorité des actions de LAV (surveillance, déclaration des cas, traitements...) font l'objet d'une procédure* formalisée comportant toutes les rubriques identifiées comme

nécessaires et dont le contenu est correctement détaillé et décliné pour différentes situations.

Note 1 : Un faible nombre d'actions de LAV (surveillance, déclaration des cas, traitements...) fait l'objet d'une procédure* formalisée comportant toutes les rubriques identifiées comme nécessaires et dont le contenu est correctement détaillé et décliné pour différentes situations.

Note 0 : Aucune action de la stratégie de LAV ne fait l'objet d'une procédure*. La stratégie doit être revue.

1.9.2 Les procédures* sont-elles connues et accessibles ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Les procédures* sont connues par tous les acteurs concernés et les documents leur sont facilement accessibles

Note 2 : Les procédures* sont connues par la majorité des acteurs concernés et les documents leur sont facilement accessibles.

Note 1 : Les procédures* sont connues par une minorité des acteurs concernés OU les documents ne leur sont pas facilement accessibles.

Note 0 : Les procédures* ne sont connues par les acteurs concernés. La stratégie doit être revue.

1.9.3 Les procédures* sont-elles simples et réalisables par les intervenants ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Les procédures* sont simples et réalisables par les intervenants (fiches comportant un nombre restreint d'informations...). Les modalités techniques des procédures sont maîtrisées par tous les intervenants du dispositif concerné.

Note 2 : La plupart des modalités techniques des procédures* sont maîtrisées par les intervenants du dispositif concernés.

Note 1 : Rares sont les modalités techniques des procédures* maîtrisées par les intervenants du dispositif concernés.

Note 0 : Les procédures* ne sont connues par les acteurs concernés. La stratégie doit être revue.

2. Section 2 : Mise en œuvre de la LAV

Section 2.A : Programmation, réalisation et suivi des actions mises en œuvre

2.1. Existe-t-il un agent responsable de l'animation et de la coordination interne de la mise en œuvre et du suivi des actions de LAV au sein de l'entité pilote ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Un agent de l'ARS est clairement identifié avec attribution formalisée des activités d'animation, de coordination et de suivi des actions de LAV. Il conduit effectivement des activités* d'animation, de coordination interne et de suivi de la stratégie de LAV (planification des interventions, communication interne*, relations avec les partenaires internes, réunions, etc.), en lien avec son opérateur le cas échéant.

Note 2 : Il existe une ou plusieurs personnes qui assurent l'animation et la coordination interne de la mise en œuvre et du suivi des actions de LAV, mais des améliorations mineures sont nécessaires pour améliorer le dispositif.

Note 1 : Il existe une ou plusieurs personnes qui assurent l'animation et la coordination interne de la mise en œuvre et du suivi des actions de LAV, mais des améliorations majeures sont nécessaires pour améliorer le dispositif.

Note 0 : Il n'y a pas d'agent responsable de l'animation et de la coordination interne de la mise en œuvre et du suivi des actions de LAV au sein de l'ARS. La stratégie de LAV doit être impérativement revue.

2.2. Existe-t-il des outils* de programmation et de suivi des actions* relevant de la stratégie de LAV ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Il existe des outils et indicateurs (tableaux de bords, indicateurs de suivi*/de résultats/de réalisation des actions planifiées) de programmation et de suivi des actions* pour la majorité des actions qui composent la stratégie de LAV. Ces outils et indicateurs sont connus de tous les acteurs concernés et sont tenus à jour à une fréquence qui répond aux besoins du dispositif (a minima une fois par an).

Note 2 : Il existe des outils et indicateurs de programmation et de suivi* des actions, mais des améliorations mineures sont nécessaires pour améliorer le dispositif.

Note 1 : Il existe des outils et indicateurs de programmation et de suivi* des actions, mais des améliorations majeures sont nécessaires pour améliorer le dispositif.

Note 0 : Il n'existe pas d'outils et d'indicateurs de programmation et de suivi* des actions de la stratégie de LAV. La stratégie doit être impérativement revue.

2.3. Les actions réalisées sont-elles en adéquation avec les objectifs poursuivis⁷ dans la stratégie de LAV ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Les actions réalisées sont en parfaite adéquation avec les objectifs (réglementaires et autres) poursuivis dans la stratégie de LAV.

Note 2 : Une majorité d'objectifs sont couverts par des modalités/actions de la stratégie de LAV.

Note 1 : Une minorité d'objectifs sont couverts par des modalités/actions de la stratégie de LAV.

Note 0 : Les modalités/actions de la stratégie de LAV ne répondent pas aux objectifs du dispositif. La stratégie de LAV doit être impérativement revue.

⁷ tels que définis dans la section 1A (il s'agit ici des objectifs formulés par les responsables de la LAV – voire formalisés dans les documents qui décrivent la stratégie).

Section 2.B : Communication institutionnelle*, communication grand public* et mobilisation sociale*

Section 2.B.1 : Communication institutionnelle*

2.4. Une stratégie de communication institutionnelle* est-elle définie, planifiée et mise en œuvre ?

2.4.1. Une stratégie de communication institutionnelle* est effectivement mise en œuvre ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Une stratégie de communication institutionnelle* est effectivement mise en œuvre de manière satisfaisante. Celle-ci peut reposer sur des supports écrits ou oraux à destination des partenaires externes de la LAV, des outils de présentation des activités et résultats de la stratégie de LAV, Internet, les réseaux sociaux, des activités menées au cours de réunions à destination des partenaires ou tout autres supports de communication.

Note 2 : Une stratégie de communication institutionnelle* est effectivement mise en œuvre de manière assez satisfaisante, mais des améliorations mineures sont nécessaires.

Note 1 : Une stratégie de communication institutionnelle* est effectivement mise en œuvre mais de manière non satisfaisante, des améliorations majeures sont nécessaires.

Note 0 : Aucune stratégie de communication institutionnelle* n'est mise en œuvre. La stratégie doit impérativement être revue.

2.4.2. Les actions de communication institutionnelle* sont-elles bien adaptées au contexte territorial ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Les actions de communication institutionnelle* sont parfaitement adaptées au contexte territorial (vecteur ciblé, prise en compte de l'acceptabilité de la stratégie, des problématiques socio-économiques, des langues locales, des pratiques culturelles...).

Note 2 : Les actions de communication institutionnelle* sont plutôt bien adaptées au contexte territorial (vecteur ciblé, prise en compte de l'acceptabilité de la stratégie, des problématiques socio-économiques, des langues locales, des pratiques culturelles...), mais des améliorations mineures sont nécessaires.

Note 1 : Les actions de communication institutionnelle* ne sont pas bien adaptées au contexte territorial (vecteur ciblé, prise en compte de l'acceptabilité de la stratégie, des

problématiques socio-économiques, des langues locales, des pratiques culturelles...), des améliorations majeures sont nécessaires.

Note 0 : Les actions de communication institutionnelle* ne sont pas du tout adaptées au contexte territorial (vecteur ciblé, prise en compte de l'acceptabilité de la stratégie, des problématiques socio-économiques, des langues locales, des pratiques culturelles...) OU il n'y a pas de communication institutionnelle*.

2.4.3. La communication institutionnelle* est-elle proactive ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : La communication institutionnelle* est proactive et évolue globalement au cours du temps de manière cohérente et avec une réactivité satisfaisante au regard de l'évolution de la situation entomo-épidémiologique. La stratégie de communication externe est approuvée a minima chaque année au début de la saison vectorielle, voire à chaque changement de situation épidémiologique.

Note 2 : La communication institutionnelle* est réévaluée au cours du temps de manière cohérente et avec une réactivité assez satisfaisante par rapport aux besoins, mais des améliorations mineures sont nécessaires.

Note 1 : La communication institutionnelle* est réévaluée au cours du temps de manière cohérente et avec une réactivité pas assez satisfaisante par rapport aux besoins, des améliorations majeures sont nécessaires.

Note 0 : La communication institutionnelle* n'est pas du tout proactive. Elle n'évolue pas au cours du temps en fonction de la situation.

Sans objet : Il n'y a pas eu d'évolutions contextuelles, ou la situation entomo-épidémiologique n'a pas évolué depuis la date à laquelle la stratégie et ses objectifs ont été définis (cas le plus fréquent en métropole lorsqu'on s'intéresse aux arboviroses*).

Section 2.B.2 : Communication grand public* et mobilisation sociale*

2.5. Une stratégie de communication grand public* est-elle définie, planifiée et mise en œuvre ?

2.5.1. Une stratégie de communication grand public* est-elle effectivement mise en œuvre ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Une stratégie de communication grand public* est effectivement mise en œuvre de manière satisfaisante. Celle-ci peut reposer sur des actions variées à destination de publics cibles très divers.

Note 2 : Une stratégie de communication grand public* est effectivement mise en œuvre de manière assez satisfaisante, mais des améliorations mineures sont nécessaires.

Note 1 : Une stratégie de communication grand public* est effectivement mise en œuvre, mais de manière non satisfaisante, des améliorations majeures sont nécessaires.

Note 0 : Aucune stratégie de communication grand public* n'est mise en œuvre. La stratégie doit impérativement être revue.

2.5.2. Les actions de communication grand public* sont-elles bien adaptées au contexte territorial ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Les actions de communication grand public* sont parfaitement adaptées au contexte territorial (vecteur ciblé, prise en compte de l'acceptabilité de la stratégie, des problématiques socio-économiques, des langues locales, des pratiques culturelles...).

Note 2 : Les actions de communication grand public* sont plutôt bien adaptées au contexte territorial (vecteur ciblé, prise en compte de l'acceptabilité de la stratégie, des problématiques socio-économiques, des langues locales, des pratiques culturelles...), mais des améliorations mineures sont nécessaires.

Note 1 : Les actions de communication grand public* ne sont pas bien adaptées au contexte territorial (vecteur ciblé, prise en compte de l'acceptabilité de la stratégie, des problématiques socio-économiques, des langues locales, des pratiques culturelles...), des améliorations majeures sont nécessaires.

Note 0 : Les actions de communication grand public* ne sont pas du tout adaptées au contexte territorial (vecteur ciblé, prise en compte de l'acceptabilité de la stratégie, des problématiques socio-économiques, des langues locales, des pratiques culturelles...) OU il n'y a pas de communication grand public*.

2.5.3. La communication grand public* est-elle proactive ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : La communication grand public* est proactive et évolue globalement au cours du temps de manière cohérente et avec une réactivité satisfaisante au regard de l'évolution de la situation entomo-épidémiologique. La stratégie de communication grand public* est approuvée a minima chaque année au début de la saison vectorielle, voire à chaque changement de situation épidémiologique

Note 2 : La communication grand public* est réévaluée au cours du temps de manière cohérente et avec une réactivité globalement satisfaisante par rapport aux besoins, mais des améliorations mineures sont nécessaires.

Note 1 : La communication grand public* est réévaluée au cours du temps de manière peu cohérente et avec une réactivité pas assez satisfaisante par rapport aux besoins, des améliorations majeures sont nécessaires.

Note 0 : La communication grand public* n'est pas du tout proactive. Elle n'évolue pas au cours du temps en fonction de la situation.

Sans objet : Il n'y a pas eu d'évolutions contextuelles, ou la situation entomo-épidémiologique n'a pas évolué depuis la date à laquelle la stratégie et ses objectifs ont été définis (cas le plus fréquent en métropole lorsqu'on s'intéresse aux arboviroses*).

2.6. Une stratégie de mobilisation sociale* est-elle définie, planifiée et mise en œuvre ?

2.6.1. Une stratégie de mobilisation sociale* est-elle effectivement mise en œuvre ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Une stratégie de mobilisation sociale* est effectivement mise en œuvre de manière satisfaisante. Celle-ci peut reposer sur des actions variées à destination de publics cibles très divers.

Note 2 : Une stratégie de mobilisation sociale* est effectivement mise en œuvre de manière assez satisfaisante, mais des améliorations mineures sont nécessaires.

Note 1 : Une stratégie de mobilisation sociale* est effectivement mise en œuvre, mais de manière non satisfaisante, des améliorations majeures sont nécessaires.

Note 0 : Aucune stratégie de mobilisation sociale* n'est mise en œuvre. La stratégie doit impérativement être revue.

2.6.2. Les actions de mobilisation sociale* sont-elles bien adaptées au contexte territorial ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Les actions de mobilisation sociale* sont parfaitement adaptées au contexte territorial (vecteur ciblé, prise en compte de l'acceptabilité de la stratégie, des problématiques socio-économiques, des langues locales, des pratiques culturelles...).

Note 2 : Les actions de mobilisation sociale* sont plutôt bien adaptées au contexte territorial (vecteur ciblé, prise en compte de l'acceptabilité de la stratégie, des problématiques socio-économiques, des langues locales, des pratiques culturelles...), mais des améliorations mineures sont nécessaires.

Note 1 : Les actions de mobilisation sociale* ne sont pas bien adaptées au contexte territorial (vecteur ciblé, prise en compte de l'acceptabilité de la stratégie, des problématiques socio-économiques, des langues locales, des pratiques culturelles...), des améliorations majeures sont nécessaires.

Note 0 : Les actions de mobilisation sociale* ne sont pas du tout adaptées au contexte territorial (vecteur ciblé, prise en compte de l'acceptabilité de la stratégie, des problématiques socio-économiques, des langues locales, des pratiques culturelles...) OU il n'y a pas de mobilisation sociale*.

2.6.3. La mobilisation sociale* est-elle proactive ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : La mobilisation sociale* est proactive et évolue globalement au cours du temps de manière cohérente et avec une réactivité satisfaisante au regard de l'évolution de la situation entomo-épidémiologique. La stratégie de mobilisation sociale* est approuvée à minima chaque année au début de la saison vectorielle, voire à chaque changement de situation épidémiologique.

Note 2 : La mobilisation sociale* est réévaluée au cours du temps de manière cohérente et avec une réactivité assez satisfaisante par rapport aux besoins, mais des améliorations mineures sont nécessaires.

Note 1 : La communication mobilisation sociale* est réévaluée au cours du temps de manière cohérente et avec une réactivité pas assez satisfaisante par rapport aux besoins, des améliorations majeures sont nécessaires.

Note 0 : La mobilisation sociale* n'est pas du tout proactive. Elle n'évolue pas au cours du temps en fonction de la situation.

Sans objet : Il n'y a pas eu d'évolutions contextuelles, ou la situation entomo-épidémiologique n'a pas évolué depuis la date à laquelle la stratégie et ses objectifs ont été définis (cas le plus fréquent en métropole lorsqu'on s'intéresse aux arboviroses*).

2.7. Le type d'acteurs mobilisés pour la mobilisation sociale* est-il de nature à répondre aux besoins du territoire en termes de LAV ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Le type d'acteurs mobilisés pour la mobilisation sociale* répond parfaitement aux besoins du territoire en termes de LAV. Cela signifie que les actions de mobilisation sociale* impliquent la majorité des acteurs concernés (municipalités, opérateurs, associations de quartiers, clubs services, établissement public de coopération intercommunale - EPCI, éducation nationale, professionnels du tourisme, entreprises privées, associations environnementales...) et que ces acteurs ont un ancrage local & territorial (d'où l'importance des relais municipaux notamment) leur permettant d'agir au plus près des populations et d'atteindre toutes les catégories de populations visées (population générale urbaine / rurale, enfants, professionnels, retraités...). De plus, les capacités des acteurs de terrain impliqués dans la mobilisation sociale* sont dimensionnées en fonction des besoins du territoire et permettent d'atteindre un taux de couverture* des populations visées satisfaisant.

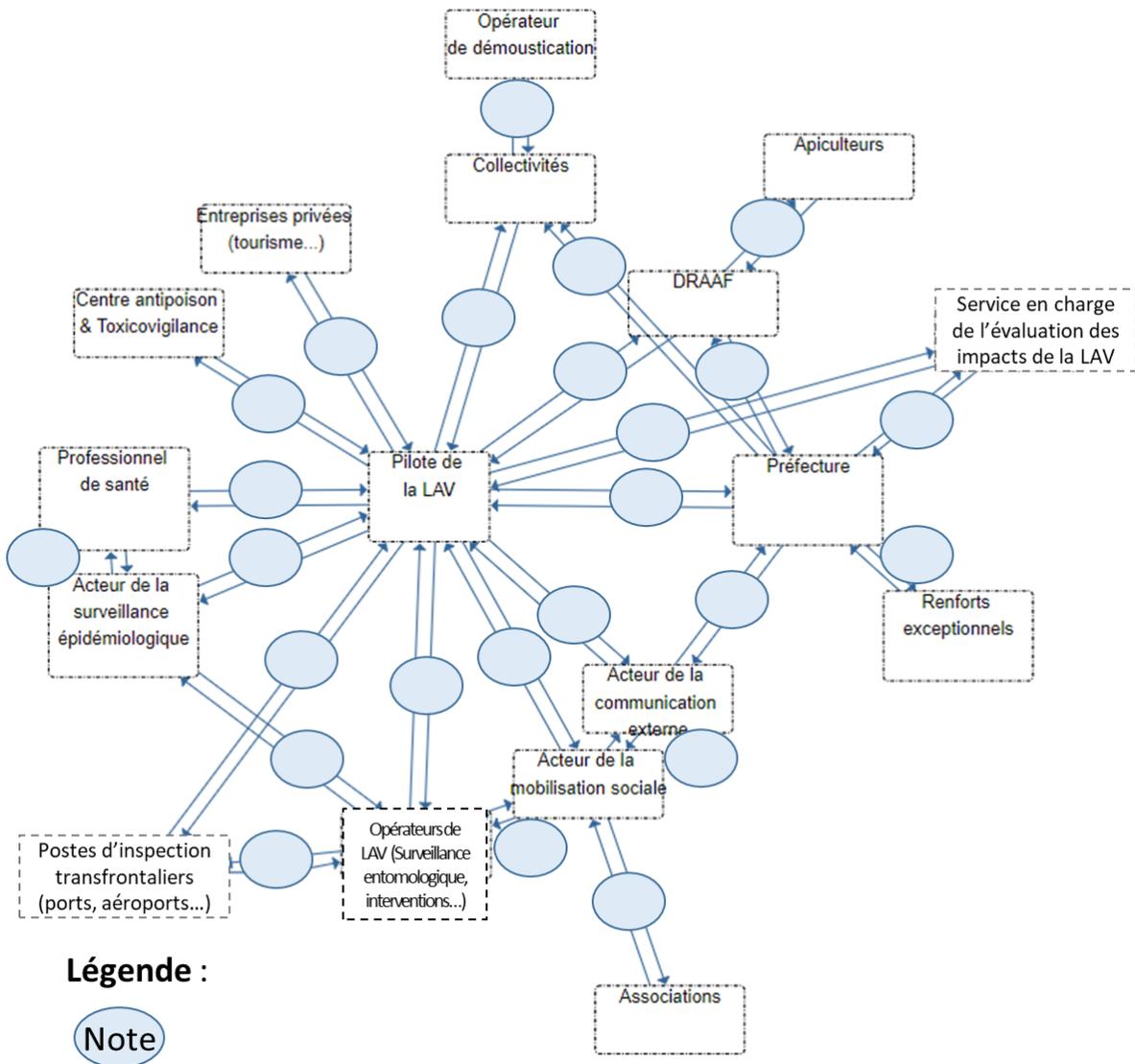
Note 2 : Le type d'acteurs mobilisés pour la mobilisation sociale* est globalement de nature à répondre aux besoins du territoire en termes de LAV, mais des améliorations mineures sont nécessaires pour améliorer le dispositif.

Note 1 : Le type d'acteurs mobilisés pour la mobilisation sociale* n'est pas vraiment de nature à répondre aux besoins du territoire en termes de LAV, des améliorations majeures sont nécessaires pour améliorer le dispositif.

Note 0 : Le type d'acteurs mobilisés pour la mobilisation sociale* n'est pas de nature à répondre aux besoins du territoire en termes de LAV. La stratégie doit être impérativement revue.

Section 2.C : Collaboration intra-* et intersectorielle*, information et communication interne*

2.8. Les modalités de collaboration intra* et intersectorielle et de communication interne* entre les acteurs impliqués dans le pilotage et la mise en œuvre de la LAV sont-elles formalisées ?



Remarque : Il est possible de rajouter ou supprimer des acteurs sur le schéma pour s'adapter au dispositif local.

Pour effectuer la notation, indiquez une note de 0 à 3 sur la figure ci-dessus (ou un autre schéma plus adapté au dispositif local⁸), dans les cercles prévus à cet effet :

Note 3 : Les liens entre les deux acteurs considérés sont précisés dans un document (plan Orsec*, réglementation, marché public, contrat, charte, convention...) ne laissant pas d'ambiguïté quant aux relations les liant (notamment en ce qui concerne qualité, la quantité et le sens des informations qu'ils doivent échanger).

Note 2 : Les modalités organisationnelles d'animation entre les deux acteurs considérés ET les outils* de communication et d'animation (réunions* de coordination locale, comptes rendus diffusés, mail, web, téléphone...) sont adaptés pour permettre une communication verticale (descendante et ascendante) et/ou horizontale (mais ne sont pas formalisées).

Note 1 : Il existe une communication informelle permettant des échanges d'informations peu structurés entre les deux acteurs.

Note 0 : Il n'existe aucune relation entre les deux acteurs considérés.

Sans objet : Il n'y a pas lieu d'établir un lien entre les acteurs considérés.

2.9. Les modalités de collaboration intra-* et intersectorielle* entre les différents acteurs de la LAV et les acteurs impliqués évoluent-elles dans le temps pour prendre en compte les (éventuelles) évolutions contextuelles ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Les modalités de collaboration intra-* et intersectorielle* et les acteurs impliqués évoluent au cours du temps de manière cohérente (en fonction du contexte entomo-épidémiologique, périmètre, intensité de la circulation virale...) et avec une réactivité satisfaisante au regard de l'évolution de la situation OU des adaptations sont prévues le cas échéant (la stratégie de LAV est approuvée a minima chaque année au début de la saison vectorielle, voire à chaque changement de situation épidémique⁹).

Note 2 : Les modalités de collaboration intra-* et intersectorielle* et les acteurs impliqués évoluent globalement en fonction de la situation, mais avec une réactivité ne répondant pas complètement aux besoins OU des adaptations sont prévues le cas échéant, mais des incohérences mineures sont observées.

Note 1 : Les modalités de collaboration intra-* et intersectorielle* et les acteurs impliqués évoluent légèrement en fonction de la situation mais avec des retards majeurs par rapport à l'évolution de la situation OU quelques adaptations sont prévues le cas échéant, mais des incohérences majeures sont observées.

Note 0 : Il n'y a aucune connexion entre les modalités de collaboration intra-* et intersectorielle*, les acteurs impliqués et l'évolution de la situation. Aucune adaptation en termes de modalités de collaboration intra-* et intersectorielle* et d'acteurs impliqués n'est

⁸ Le cas échéant, la note maximale (qui est ici de 75) devra être modifiée dans la grille de calcul.

⁹ Changement de situation épidémique : voir note de bas de page n° 3, p 9.

Pour effectuer la notation, indiquez une note de 0 à 3 sur la figure ci-dessus (ou un autre schéma plus adapté au dispositif local¹⁰), dans les cercles prévus à cet effet :

Note 3 : L'acteur considéré est parfaitement satisfait de son rôle et de ses missions dans la stratégie de LAV).

Note 2 : L'acteur considéré est plutôt satisfait de son rôle et de ses missions dans la stratégie de LAV.

Note 1 : L'acteur considéré n'est pas vraiment satisfait de son rôle et de ses missions dans la stratégie de LAV.

Note 0 : L'acteur considéré n'est pas du tout satisfait de son rôle et de ses missions dans la stratégie de LAV.

Sans objet : Il n'est pas possible d'évaluer directement ou indirectement la satisfaction de l'acteur considéré OU l'acteur considéré n'a pas lieu d'être impliqué dans la stratégie.

Section 2.D : Surveillance intégrée

Section 2.D.1 : Surveillance entomologique

2.11. La surveillance entomologique active* est-elle menée de manière efficace pour répondre aux objectifs poursuivis¹¹ dans la stratégie de LAV ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : La surveillance entomologique (y compris des points d'entrée* du territoire) est menée de manière très efficace pour répondre aux objectifs poursuivis dans la stratégie de LAV. Les actions mises en œuvre dans le cadre de la surveillance entomologique active* sont cohérentes (nature, délais de transmission...). Des indicateurs de suivi* des activités planifiées ont été élaborés ou identifiés pour animer le dispositif de surveillance entomologique. Ils sont calculés à la fréquence prévue ET sont considérés satisfaisants ou des actions correctives* sont mises en œuvre le cas échéant.

Note 2 : Il y a une surveillance entomologique active*, mais des mineures doivent être apportées au dispositif.

Note 1 : Il y a une surveillance entomologique active*, mais des améliorations majeures doivent être apportées au dispositif.

¹⁰ Le cas échéant, la note maximale (qui est ici de 51) devra être modifiée dans la grille de calcul.

¹¹ Il s'agit des objectifs tels que définis dans la section 1A (il s'agit ici des objectifs formulés par les responsables de la LAV – voire formalisés dans les documents qui décrivent la stratégie).

Note 0 : Il n'y a aucune surveillance entomologique active*. La stratégie de LAV doit être impérativement revue.

Section 2.D.2 : Surveillance épidémiologique des cas humains

2.12. La surveillance épidémiologique des cas humains est-elle menée de manière efficace pour répondre aux objectifs poursuivis¹¹ dans la stratégie de LAV ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : La surveillance épidémiologique humaine est menée de manière très efficace pour répondre aux objectifs poursuivis dans la stratégie de LAV. Les actions mises en œuvre dans le cadre de la surveillance entomologique active* sont cohérentes (nature, délais de transmission...). Des indicateurs de suivi* des activités planifiées ont été élaborés ou identifiés pour animer le dispositif de surveillance épidémiologique humaine. Ils sont calculés à la fréquence prévue ET sont considérés satisfaisants ou des actions correctives* sont mises en œuvre le cas échéant.

Note 2 : Il y a une surveillance épidémiologique humaine, mais des améliorations mineures doivent être apportées au dispositif.

Note 1 : Il y a une surveillance épidémiologique humaine, mais des améliorations majeures doivent être apportées au dispositif.

Note 0 : Il n'y a aucune surveillance épidémiologique humaine. La stratégie de LAV doit être impérativement revue.

Section 2.D.3 : Surveillance épidémiologique des populations animales (qui jouent un rôle dans le cycle épidémiologique d'une maladie vectorielle* zoonotique*)

Cette sous-section relative à la surveillance épidémiologique des populations animales n'est à compléter que si des animaux sont impliqués dans le cycle épidémiologique de la maladie vectorielle* considérée, dite alors « zoonotique* ». Le cas échéant, la mention « sans objet » devra être sélectionnée pour répondre aux questions et passer à la Section 2.D.4.

2.13. La surveillance épidémiologique des populations animales jouant un rôle dans le cycle épidémiologique de la maladie vectorielle* zoonotique* concernée est-elle menée de manière efficace pour répondre aux objectifs poursuivis¹² dans la stratégie de LAV ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : La surveillance épidémiologique animale est menée de manière très efficace pour répondre aux objectifs poursuivis dans la stratégie de LAV. Les actions mises en œuvre dans le cadre de la surveillance entomologique active* sont cohérentes (nature, délais de transmission...). Des indicateurs de suivi* des activités planifiées ont été élaborés ou identifiés pour animer le dispositif de surveillance épidémiologique animale. Ils sont calculés à la fréquence prévue ET sont considérés satisfaisants ou des actions correctives* sont mises en œuvre le cas échéant.

Note 2 : Il y a une surveillance épidémiologique animale, mais des améliorations mineures doivent être apportées au dispositif.

Note 1 : Il y a une surveillance épidémiologique animale, mais des améliorations majeures doivent être apportées au dispositif.

Note 0 : Il n'y a aucune surveillance épidémiologique animale. La stratégie de LAV doit être impérativement revue.

Sans objet : Il n'y a pas d'animaux impliqués dans le cycle épidémiologique de la maladie vectorielle* zoonotique* considérée.

Section 2.D.4 : Suivi socio-comportemental* des populations humaines

2.14. Un suivi des changements socio-comportementaux* réalisés par les populations cibles pour prendre en compte les recommandations &

¹² Il s'agit des objectifs tels que définis dans la section 1A (il s'agit ici des objectifs formulés par les responsables de la LAV – voire formalisés dans les documents qui décrivent la stratégie).

mesures de prévention émises dans le cadre de la stratégie de LAV est-elle réalisée ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Le suivi des changements socio-comportementaux* (mise en œuvre des mesures de prévention contre les piqûres et la prolifération des arthropodes vecteurs...) est mené de manière très efficace pour répondre aux objectifs poursuivis dans la stratégie de LAV. Les actions mises en œuvre dans le cadre du suivi des changements socio-comportementaux* sont cohérentes (nature, délais de transmission...). Des indicateurs de suivi* des activités planifiées ont été élaborés ou identifiés pour animer le dispositif de suivi des changements socio-comportementaux*. Ils sont calculés à la fréquence prévue ET sont considérés satisfaisants ou des actions correctives* sont mises en œuvre le cas échéant.

Note 2 : Il y a un suivi des changements socio-comportementaux*, mais des améliorations mineures doivent être apportées au dispositif.

Note 1 : Il y a un suivi des changements socio-comportementaux*, mais des améliorations majeures doivent être apportées au dispositif.

Note 0 : Il n'y a aucun suivi des changements socio-comportementaux*. La stratégie de LAV doit être impérativement revue.

Section 2.D.5 : Surveillance des résistances* du vecteur considéré aux biocides*

2.15. Un suivi des résistances* du vecteur considéré aux biocides* est-il réalisé pour la ou les différentes espèces visées par la LAV ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Un suivi des résistances* aux biocides* est effectué avec un plan d'échantillonnage (prenant en compte toutes les espèces de vecteurs visés par la stratégie de LAV) et selon une fréquence qui répond aux objectifs et aux besoins de la stratégie. Les tests utilisés sont conformes aux lignes directrices en vigueur (recommandations OMS, ECDC...) et aux connaissances scientifiques et techniques disponibles. Des actions correctives* sont mises en œuvre le cas échéant.

Note 2 : Il y a un suivi des résistances* aux biocides*, mais des améliorations mineures doivent être apportées au dispositif.

Note 1 : Il y a un suivi des résistances* aux biocides*, mais des améliorations majeures doivent être apportées au dispositif.

Note 0 : Il n'y a aucun suivi des résistances* aux biocides*. La stratégie de LAV doit être impérativement revue.

Section 2.D.6 : Surveillance des effets non-intentionnels de la LAV

2.16. Les éventuels effets non-intentionnels de la LAV sur l'environnement et la biodiversité sont-ils surveillés ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Un suivi des éventuels effets non-intentionnels de la LAV sur l'environnement (eaux, sols...) et la biodiversité (notamment sur les espèces sensibles vis-à-vis des biocides*, les espèces protégées*, les espèces non-cibles) est effectué et les actions mises en œuvre paraissent cohérentes avec le contexte. Des indicateurs d'impact* ont été élaborés pour analyser les effets non-intentionnels de la LAV (ex : contamination des milieux, insectes sentinelles / vitesse de recolonisation...). Ils sont calculés à la fréquence prévue dans le dispositif et discutés en comité de pilotage*. L'efficacité du plan de protection mis en œuvre pour limiter les effets non-intentionnels de la LAV est vérifiée et les indicateurs de performance* sont considérés comme satisfaisants OU, le cas échéant, ils conduisent à des actions correctives* (permettant de diminuer les effets non-intentionnels de la LAV).

Note 2 : Il y a un suivi des éventuels effets non-intentionnels de la LAV sur l'environnement et la biodiversité, mais des améliorations mineures doivent être apportées au dispositif.

Note 1 : Il y a suivi des éventuels effets non-intentionnels de la LAV sur l'environnement et la biodiversité, mais des améliorations majeures doivent être apportées au dispositif.

Note 0 : Il n'y a aucun suivi des éventuels effets non-intentionnels de la LAV sur l'environnement et la biodiversité. La stratégie de LAV doit être impérativement revue.

2.17. Les effets éventuels des expositions professionnelles et des conditions de travail sur la santé des acteurs de terrain en charge des interventions de LAV sont-ils surveillés ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Un suivi des effets éventuels des expositions professionnelles et des conditions de travail sur la santé des acteurs de terrain en charge des interventions de LAV est effectué de manière satisfaisante. Tous les acteurs de terrain en charge des interventions de LAV font l'objet d'un suivi adapté de leur état de santé par la médecine du travail, afin de détecter l'apparition éventuelle de toute altération de leur santé en lien avec leurs expositions professionnelles et conditions de travail (manipulant des produits biocides*, horaires de travail...), ainsi que d'un suivi des conditions d'hygiène et de sécurité au travail. En cas d'erreur ou d'accident de manipulation de produits biocides*, la médecine du travail a prévu une procédure* pour faire un signalement au Centre antipoison (CAP). Le cas échéant, les données concernant d'éventuelles intoxications aiguës sont signalées à l'Anses via le

portail des vigilances (toxicovigilance). Afin de mesurer et tracer les expositions aux biocides* et d'évaluer leurs éventuels effets à long terme, l'imprégnation des acteurs de terrain aux produits utilisés en LAV fait l'objet d'un suivi par la médecine du travail, à l'aide d'indicateurs spécifiques* le cas échéant (biosurveillance) et avec une fréquence satisfaisante.

Note 2 : Il y a un suivi des effets éventuels des expositions professionnelles et des conditions de travail sur la santé des acteurs de terrain en charge des interventions de LAV, mais des améliorations mineures doivent être apportées au dispositif.

Note 1 : Il y a suivi des effets éventuels des expositions professionnelles et des conditions de travail sur la santé des acteurs de terrain en charge des interventions de LAV, mais des améliorations majeures doivent être apportées au dispositif.

Note 0 : Il n'y a aucun suivi des effets éventuels des expositions professionnelles et des conditions de travail sur la santé des acteurs de terrain en charge des interventions de LAV. La stratégie de LAV doit être impérativement revue.

Section 2.E : Interventions

2.18. Les actions réalisées pour lutter contre la prolifération des moustiques (lutte préventive) sont-elles menées de manière appropriée pour répondre aux objectifs¹³ de la stratégie de LAV ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : La lutte préventive (élimination mécanique des gîtes larvaires*, traitements larvicides des gîtes larvaires* qui ne peuvent pas être éliminés, piégeage...) est menée de manière efficace pour répondre aux objectifs de la stratégie de LAV. Les actions préventives mises en œuvre sont cohérentes avec les objectifs poursuivis par la stratégie de LAV. Des indicateurs* des activités planifiées ont été élaborés pour suivre les actions de lutte préventive. Ils sont calculés avec la fréquence prévue ET sont considérés satisfaisants ou des actions correctives* sont mises en œuvre le cas échéant.

Note 2 : La lutte préventive est menée de manière plutôt efficace pour répondre aux objectifs de la stratégie de LAV, mais des améliorations mineures doivent être apportées à la stratégie.

Note 1 : La lutte préventive n'est pas menée de manière suffisamment efficace, des améliorations majeures doivent être apportées à la stratégie.

Note 0 : Il n'y a aucune action réalisée de manière préventive (hors actions de LAV menées autour des cas, voir question suivante). La stratégie de LAV doit être impérativement revue.

¹³ Il s'agit des objectifs tels que définis dans la section 1A (il s'agit ici des objectifs formulés par les responsables de la LAV – voire formalisés dans les documents qui décrivent la stratégie).

2.19. Les interventions de LAV autour des cas sont-elles menées de manière appropriée pour répondre aux objectifs de la stratégie de LAV ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Les interventions de LAV autour des cas sont menées de manière efficace pour répondre aux objectifs de la stratégie de LAV. Les interventions de LAV mises en œuvre autour des cas sont cohérentes (délais, périmètres d'intervention, outils & techniques utilisés...) avec les objectifs poursuivis par la stratégie de LAV. Des indicateurs* des activités planifiées ont été élaborés pour suivre les interventions de LAV. Ils sont calculés avec la fréquence prévue ET sont considérés satisfaisants ou des actions correctives* sont mises en œuvre le cas échéant.

Note 2 : Les interventions de LAV autour des cas sont menées de manière plutôt efficace pour répondre aux objectifs de la stratégie de LAV, mais des améliorations mineures doivent être apportées à la stratégie.

Note 1 : Les interventions de LAV autour des cas ne sont pas menées de manière suffisamment efficace, des améliorations majeures doivent être apportées à la stratégie.

Note 0 : Il n'y a aucune intervention de LAV autour des cas. La stratégie de LAV doit être impérativement revue.

Sans objet : Il n'y a pas eu de cas sur la période considérée.

2.20. La nature des interventions de LAV évolue-t-elle dans le temps pour prendre en compte les évolutions contextuelles ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : La nature des interventions de LAV évolue au cours du temps de manière cohérente (en fonction du contexte épidémiologique, entomologique, de l'apparition de résistances* le cas échéant ou de l'évolution de l'acceptabilité des traitements notamment) et avec une réactivité satisfaisante au regard de l'évolution de la situation (la stratégie de LAV est approuvée a minima chaque année au début de la saison vectorielle, voire à chaque changement de situation épidémiologique¹⁴).

Note 2 : La nature des interventions de LAV évolue globalement en fonction de la situation, mais des incohérences mineures sont observées. La nature des interventions de LAV évolue avec une réactivité ne répondant pas complètement aux besoins.

¹⁴ apparition de cas isolés, cas secondaires, foyers, épidémie...

Note 1 : La nature des interventions de LAV évolue légèrement en fonction de la situation, mais des incohérences majeures sont observées. La nature des interventions de LAV évolue avec des retards majeurs par rapport à l'évolution de la situation.

Note 0 : Il n'y a aucune connexion entre la nature des interventions de LAV et l'évolution de la situation. La stratégie de LAV doit être impérativement revue.

Sans objet : Il n'y a pas eu d'évolutions contextuelles, ou la situation entomo-épidémiologique n'a pas évolué depuis la date à laquelle la stratégie et ses objectifs ont été définis (cas le plus fréquent en métropole lorsqu'on s'intéresse aux arboviroses*).

2.21. Les outils & techniques utilisés (ou envisagés) pour les interventions de LAV autour des cas sont-ils en adéquation avec le contexte territorial et les attentes des parties-prenantes ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Les outils et techniques (produits biocides*, pièges, porte-à-porte...) utilisés (ou envisagés) pour les interventions autour des cas sont parfaitement adaptés aux objectifs de la stratégie de LAV et au contexte entomo-épidémiologique. Les choix techniques prennent en compte l'efficacité des outils de LAV (justification scientifique).

Note 2 : Des modifications mineures relatives aux outils et techniques de LAV utilisés (ou envisagés) pour les interventions autour des cas permettraient d'améliorer leur adéquation aux objectifs de la stratégie de LAV et au contexte entomo-épidémiologique.

Note 1 : Des modifications importantes relatives aux outils et techniques de LAV utilisés (ou envisagés) pour les interventions autour des cas sont nécessaires pour améliorer leur adéquation aux objectifs de la stratégie de LAV et au contexte entomo-épidémiologique.

Note 0 : Les outils et techniques de LAV (ou envisagés) pour les interventions autour des cas ne sont absolument pas adaptés aux objectifs de la stratégie de LAV ET/OU au contexte entomo-épidémiologique.

Section 2.F : Mesures mises en œuvre pour protéger l'environnement, la biodiversité et la santé

2.22. La LAV est-elle mise en œuvre de manière à en limiter les effets non-intentionnels éventuels sur l'environnement et la santé ?

2.22.1. La LAV est-elle mise en œuvre de manière à protéger l'environnement, la biodiversité et les espaces agricoles sous signe de qualité ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : La LAV est mise en œuvre de manière à parfaitement bien limiter ses éventuels effets sur l'environnement (prise en compte des zones protégées...), la biodiversité (prise en compte des espèces protégées* et des espèces non-cibles...) et les espaces agricoles sous signe de qualité (agriculture bio, label, Appellation d'Origine Protégée...).

Note 2 : La LAV est mise en œuvre de manière à essayer de limiter ses éventuels effets sur la protection de l'environnement (prise en compte des zones protégées...), la biodiversité (prise en compte des espèces protégées* et des espèces non-cibles...) et les espaces agricoles sous signe de qualité (agriculture bio, label, Appellation d'Origine Protégée...), mais des améliorations mineures sont nécessaires.

Note 1 : La LAV est mise en œuvre de manière à essayer de limiter ses éventuels effets sur l'environnement (prise en compte des zones protégées...), la biodiversité (prise en compte des espèces protégées* et des espèces non-cibles...) et les espaces agricoles sous signe de qualité (agriculture bio, label, Appellation d'Origine Protégée...), mais des améliorations majeures sont nécessaires.

Note 0 : La LAV est mise en œuvre sans chercher à protéger l'environnement (prise en compte des zones protégées...), la biodiversité (prise en compte des espèces protégées* et des espèces non-cibles...) et les espaces agricoles sous signe de qualité (agriculture bio, label, Appellation d'Origine Protégée...). La stratégie doit être revue.

2.22.2. La LAV est-elle mise en œuvre de manière à protéger la population générale ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : La LAV est mise en œuvre de manière à parfaitement bien limiter ses éventuels effets sur la population générale.

Note 2 : La LAV est mise en œuvre de manière à essayer de limiter ses éventuels effets sur la population générale, mais des améliorations mineures sont nécessaires.

Note 1 : La LAV est mise en œuvre de manière à essayer de limiter ses éventuels effets sur la population générale, mais des améliorations majeures sont nécessaires.

Note 0 : La LAV est mise en œuvre sans chercher à protéger la population générale de ses éventuels effets sur la santé. La stratégie doit être revue.

2.22.3. La LAV est-elle mise en œuvre de manière à limiter l'apparition de résistances* aux biocides* chez les vecteurs ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : La LAV est mise en œuvre de manière à bien limiter l'apparition de résistance* aux insecticides.

Note 2 : La LAV est mise en œuvre de manière à essayer de limiter l'apparition de résistance* aux insecticides, mais des améliorations mineures sont nécessaires.

Note 1 : La LAV est mise en œuvre de manière à essayer de limiter l'apparition de résistance* aux insecticides, mais des améliorations majeures sont nécessaires.

Note 0 : La LAV est mise en œuvre sans chercher à limiter l'apparition de résistance* aux insecticides. La stratégie doit être revue.

2.23. Une protection des intervenants de LAV et/ou de démoustication vis-à-vis des risques professionnels est-elle mise en œuvre ?

Pour effectuer la notation, choisissez parmi les options suivantes :

Note 3 : Les risques professionnels ont été identifiés par l'opérateur à travers un DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) ET tout acteur de terrain (ARS, opérateur, collectivité territoriale...) en charge des interventions de LAV bénéficie d'une formation (ex : certibiocide), d'une information et d'une protection (équipements de protection individuelle - EPI) satisfaisante vis-à-vis de ces risques.

Note 2 : Les acteurs de terrain (ARS, opérateur, collectivité territoriale...) bénéficient d'une formation, d'une information et d'une protection vis-à-vis des risques professionnels, mais celles-ci nécessitent des améliorations mineures.

Note 1 : Les acteurs de terrain (ARS, opérateur, collectivité territoriale...) bénéficient d'une formation, d'une information et d'une protection vis-à-vis des risques professionnels, mais celles-ci nécessitent des améliorations majeures.

Note 0 : Les acteurs de terrain (ARS, opérateur, collectivité territoriale...) ne bénéficient d'aucune protection vis-à-vis des risques professionnels. La stratégie de LAV doit être impérativement revue.

Section 2.G : Moyens humains, matériels et/ou financiers alloués à la LAV

2.24. Les moyens humains, matériels et/ou financiers alloués à la LAV sont-ils suffisants pour atteindre les objectifs de la stratégie de LAV ?

Collaboration intra & inter sectorielle	Impliquer et mobiliser	Surveillance intégrée	Interventions
<input type="radio"/> Pilotage de la LAV <input type="radio"/> Animation <input type="radio"/> Communication interne	<input type="radio"/> Communication externe <input type="radio"/> Mobilisation sociale	<input type="radio"/> Entomologique <input type="radio"/> Épidémiologique humaine <input type="radio"/> Épidémiologique animale <input type="radio"/> Résistances aux insecticides <input type="radio"/> Suivi socio-comportemental* <input type="radio"/> Impacts non intentionnels sur l'environnement et la biodiversité <input type="radio"/> Impacts non intentionnels sur la santé des travailleurs	<input type="radio"/> Interventions

Légende :

Note

Remarque : Il est possible de rajouter des rubriques pour s'adapter au dispositif local.

Pour effectuer la notation, indiquez une note de 0 à 3 dans le tableau ci-dessus (ou un autre tableau plus adapté au dispositif local¹⁵), dans les cercles prévus à cet effet :

Note 3 : Les moyens matériels, financiers, et humains sont considérés suffisants pour mettre en œuvre la LAV dans le domaine d'intervention considéré.

Note 2 : La question des moyens financiers, matériels et humains est une contrainte mineure pour la réalisation des actions du domaine considéré.

Note 1 : La question des moyens financiers, matériels et humains est une contrainte majeure pour la réalisation des actions du domaine considéré.

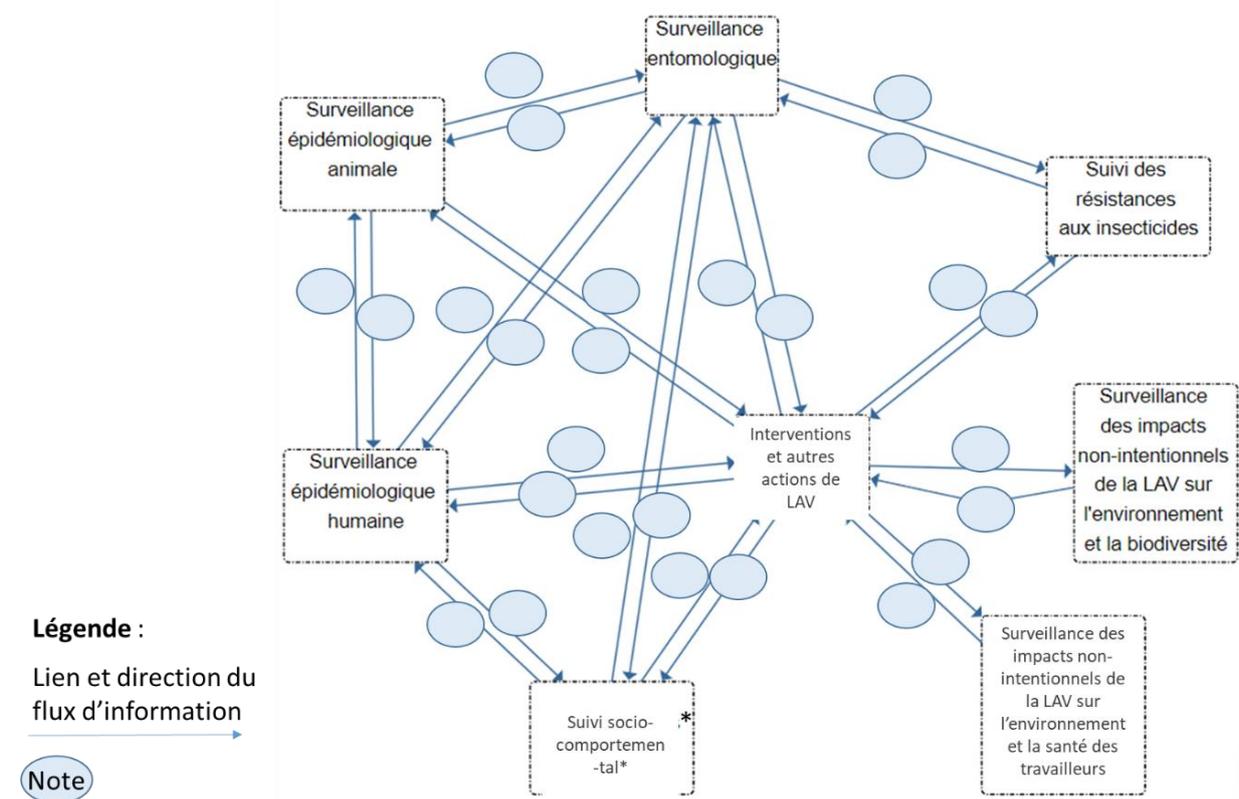
Note 0 : Il n'y a aucun moyen disponible (financiers, matériels ou humains) pour réaliser des actions dans le domaine considéré.

Sans objet : Il n'est pas possible d'évaluer quantitativement ou qualitativement les moyens disponibles.

¹⁵ Le cas échéant, la note maximale (qui est ici de 39) devra être modifiée dans la grille de calcul.

3. Section 3 : Intégration des différentes composantes de la LAV

3.1. Les différents systèmes de surveillance sont-ils intégrés et interagissent-ils de manière satisfaisante entre eux ?



Remarque : Il est possible de proposer un autre schéma adapté au dispositif local.

Pour effectuer la notation, indiquez une note de 0 à 3 sur la figure ci-dessus (ou un schéma adapté au dispositif local¹⁶), dans les cercles prévus à cet effet :

Note 3 : Le lien entre les différents systèmes de surveillance considérés est fort, les informations circulent parfaitement (ex : les systèmes sont interconnectés) ET les résultats du premier système considéré sont pris en compte par le second.

Note 2 : Un lien existe entre les différents systèmes de surveillance considérés, mais le flux d'information ne permet pas de satisfaire complètement tous les objectifs de la LAV ET/OU les attentes des partie-prenantes* et les informations/résultats en provenance du premier système ne sont pas / ou ne peuvent pas complètement être pris en compte par le second système considéré. Des améliorations mineures sont nécessaires.

Note 1 : Un lien existe entre les différents systèmes de surveillance considérés, mais le flux d'information ne permet pas de satisfaire tous les objectifs de la LAV ET/OU les attentes des

¹⁶ Le cas échéant, la note maximale (qui est ici de 39) devra être modifiée dans la grille de calcul.

partie-prenantes* et les informations/résultats en provenance du premier système ne sont quasiment pas pris en compte par le second système considéré (ou ne peuvent quasiment pas l'être). Des améliorations majeures sont nécessaires.

Note 0 : Les relations entre les différents systèmes de surveillance considérés sont inexistantes, il n'y a pas de flux d'information en provenance du premier système ET/OU les informations/résultats ne sont pas pris en compte par le second système (ou ne peuvent pas l'être).

Sans objet : Il n'y a pas lieu d'établir un lien entre les systèmes de surveillance (c'est le cas de la surveillance animale pour les maladies strictement humaines par exemple).